

PETIT BOUCLE DE MIGELANE BR® 96 **MARTILLAC**

Vous entrez dans l'intimité de la forêt de Migelane. Elle vous promet secrets et belles rencontres tout au long du chemin. En partie destinée à la production de bois, la forêt de Migelane accueille un patrimoine naturel diversifié. Cette ancienne lande présente de nombreux atouts pour le développement d'une faune et d'une flore d'une grande richesse, héritage de la nature de ses sols, de ses formations végétales et de ses zones humides.







Point de départ : parking, place PMR



Prendre l'A62 (Bordeaux Toulouse), sortie 1 site Montesquieu, prendre D214 traversez Martillac, suivre la D214 en direction de Léognan, après deux ronds-points laisser sur votre gauche la D109, continuez tout droit sur cette D109 sur 2km puis tournez à gauche sur le D111 (direction Saucats). A environ 2km sur votre droite vous arriverez à un parking indiqué « Forêt de Migelane ».



Circuit: 1,4KM CIRCUIT BLEU

Départ depuis le parking « forêt de Migélane » passer la barrière, pour les fauteuils roulants passer par la droite et suivre le chemin gravé.

Après la clôture en bois sur la droite, laisser le premier chemin sur la droite; et emprunter le deuxième sentier sur la droite (porte-flèche petite boucle). Suivre le sentier puis au premier croisement tournez à droite (porte-flèche

Suivre le sentier puis au premier croisement tournez à droite (porte-flèche retour des 4 boucles). Au croisement suivant tournez à droite (porte-flèche petite boucle), laisser sur votre gauche la boucle forestière et la boucle géologique et en face la grande balade.

Suivre le sentier, dans les virages bordure de pavés pour guider les nonvoyants. Vous arrivez sur le sentier, emprunter au départ, tournez à gauche pour revenir au parking



Infos complémentaires

Panneaux explicatifs en braille



Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <u>http://gironde.ffrandonnee.fr</u>

Renseignements mairie de Martillac. Textes et photos de Philippe Gaston. Reproduction interdite. Décembre 2024.